Pour s'informer et agir

Réseau Éco-consommation

Besoin d'une réponse ou d'une analyse touchant de près ou de loin aux déchets, du très pratique au plus intellectuel? Le Réseau Éco-consommation est là pour ça! Grâce à sa permanence téléphonique (de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 16h30), il répond aux questions des consommateurs. Ses publications sont également d'une grande qualité. Concernant les déchets : pas moins de 18 fiches conseils, allant de « Comment se débarrasser de son ordinateur? » à « Que peut-on composter? »; trois cahiers, dont l'un de 28 pages sur « la prévention et la gestion des déchets ménagers »; un syllabus sur « les emballages plastiques »; mais aussi un livre, un périodique et des enquêtes.

Enfin, il initie des campagnes de sensibilisation et plusieurs formations, notamment celle dont nous faisons écho en page 10 de ce numéro.

Réseau Éco-consommation, 29 rue de Montigny à 6000 Charleroi (T : 071 300 301 – F : 071 509 678 – ee.ecoconso@ecoline.org).
La plupart de leurs publications sont téléchargeables sur leur site www.ecoconso.org.

Inter-Environnement

Créées toutes deux il y a près de 30 ans, Inter-Environnement Wallonie (IEW) et Inter-Environnement Bruxelles (IEB) fédèrent la plupart des associations environnementales des deux régions. Outre leur travail de vigilance et de pression à l'égard des politiques environnementales, relatives aux déchets notamment, ces deux fédérations offrent au grand public des informations, des conseils et de la documentation.

De manière plus spécifique, IEW mène pour le moment une campagne contre l'incinération des déchets à domicile. Elle a également édité un outil à l'attention des communes les aidant à mettre en pratique une gestion plus « préventive » des déchets.

IEB organise pour sa part une formation au compostage à l'attention des ménages.

IEW, 6 Bd du Nord à 5000 Namur (T : 081 25 52 80 – F : 081 22 63 09 – iew@iewonline.be) – www.iewonline.be.
IEB, 165 rue du Midi à 1000 Bruxelles (T : 02 223 01 01 – F : 02 223 12 96 – info@ieb.be) – www.ieb.be.

Observatoire de la Consommation Durable

L'Observatoire est une collaboration entre le CRIOC (voir article page 8) et l'IBGE. Il fournit des informations fiables sur les étiquettes et les produits, permettant au consommateur d'acheter malin et de jeter moins. Il a notamment édité un document relatif aux logos et labels et, récemment, sur les insecticides et autres biocides.

Cf. CRIOC, 18 rue des Chevaliers, 1050 Bruxelles (02 547 06 83) – www.observ.be.

Animations et formations

De nombreuses associations d'éducation relative à l'environnement proposent des animations sur le thème des déchets ou de l'éco-consommation, à l'attention de divers publics. En voici un aperçu.

Les CRIE

Les 11 Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) en Région wallonne animent des activités « déchets », avec des approches souvent différentes (voir article page 10). Deux s'y sont véritablement spécialisés : le **CRIE de Liège** (04 250 95 83) et le **CRIE de Mariemont** (064 23 80 10).

Pour obtenir les coordonnées des autres CRIE près de chez vous, téléphonez à la **cellule CRIE de la DGRNE** : 081 33 51 21.

À Bruxelles, de l'animation à la formation d'enseignant, c'est le **CRIE Tournesol** qui fait référence : 02 675 37 30.

Pour les écoles du BW

En plus de ses animations « déchets » habituelles, dans le cadre de la campagne « je choisis mieux pour jeter peu » organisée par la province du Brabant wallon, **Nature et Loisirs** propose aux écoles primaires et maternelles de la province, des animations susceptibles de démarrer des projets de classes en éco-consommation, qui ne se veulent en aucun cas une charge supplémentaire de travail pour les enseignants.

Nature et Loisirs, 24 Av. de Speeckaert à 1495 Villers-la-Ville (071 87 71 01 – nature.et.loisirs@skynet.be) – www.nature-et-loisirs.be.

Pour et par les jeunes

L'Association Nicolas Hulot (087 22 96 57) et **Jeunesse et Écologie** (081 22 96 28) ont mis sur pied des clubs ou des groupes locaux de jeunes qui leur permettent de s'investir dans les actions en faveur de l'environnement, dont la lutte contre les déchets. L'asbl **RéAJC** (02 219 30 97 – www.reajc.be) avait même développé des « Clubs de jeunes consommateurs pour une autre qualité de vie ».

Pour apprendre à composter

L'**asbl Bon... Jour Sourire** (085 41 12 03) et le **Comité Jean Pain** (085 23 57 62) proposent des informations, des animations, des formations et des activités, sur site ou chez vous, pour apprendre à composter. N'oublions pas non plus l'initiation au cycle de la vie et au compostage d'emblée présente dans les activités des fermes d'animation (une quinzaine en Communauté française). Pour les connaître, contactez la **Fédération francophone belge des Fermes d'Animation** (056 34 20 44).

Mais aussi

COREN (02 640 53 23) mène de nombreuses activités relatives aux déchets et coordonne notamment la campagne « Écoles pour demain », visant un audit et une gestion environnementale dans les écoles secondaires.

Réseau IDée, Campagne « En route... » (voir page 12), Dominique Willemsens (02 286 95 72) – www.reseau-idee.be.

Fost plus et l'**asbl Green** viennent de clôturer un appel à projet en direction des jeunes de 13 à 15 ans concernant les emballages ménagers. Pour en savoir plus et connaître les meilleures initiatives : 02 209 16 30.

CJB... L'Autre Voyage (02 640 97 85) et **Environnement et découverte** (065 84 02 80) proposent chacune des animations en classe sous forme de jeu. Pour apprendre à prévenir et à trier nos déchets tout en s'amusant.

Les pouvoirs publics

Région wallonne

Pour tout savoir sur ce qui se fait en Wallonie, pour le particulier, les écoles, les communes, les entreprises, adressez-vous à la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGRNE). Leur portail internet est une mine d'infos : http://environnement.wallonie.be.

En son sein, l'Office Wallon des Déchets (081 33 65 75) vous expliquera où l'on en est et où l'on va, notamment grâce au tout nouveau « Plan wallon des déchets », qui dessine la politique en la matière pour les années à venir.

DGRNE, 15 Av. Prince de Liège à 5100 Jambes (081 33 50 50).

Région Bruxelles-capitale

L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), en tant qu'administration de l'environnement, est chargé de planifier la gestion des déchets produits à Bruxelles et de mener des actions de sensibilisation à la prévention des déchets, à l'éco-consommation, au compostage et à la réutilisation, à l'école comme à la maison. Leur site web est à ce titre incontournable : www.ibgebim.be.

Vous pourrez également tout savoir sur le « Plan déchet 2003-2007 » dont s'est dotée la capitale. C'est simple comme un coup de fil.

IBGE, 100 Gulledelle à 1200 Bruxelles (02 775 75 75).

Votre commune

Pour connaître l'emplacement des parcs à conteneurs ou les dates de collectes des encombrants, vous pouvez prendre contact avec les services environnement ou de propreté publique de votre administration communale. Ils vous donneront également le nom des intercommunales des déchets près de chez vous, lesquelles sont également parfois très actives auprès des publics scolaires.

Donner ou revendre avant de jeter

Vous avez un vieux frigo, une machine à laver, un vêtement, un fauteuil ou même de vieux bouchons dont vous voulez vous débarrasser? Ils pourront faire plaisir à d'autres. Revendez-les à des magasins de seconde de main, participez à une brocante ou un vide grenier, ou donnez-les à des organisations caritatives.

Ressources

Réseau pluraliste fédérant l'ensemble des acteurs d'économie sociale des régions wallonne et bruxelloise qui reçoivent, récoltent, trient, revendent et recyclent des produits en fin de vie (textiles, déchets électriques et électroniques, encombrants, palettes, jouets, bouchons...). En plus des objectifs socio-économiques de leurs missions, ces acteurs veulent prévenir la production de déchets par la réutilisation et le recyclage. Donnez un petit coup de fil ou surfez sur le site de Ressources, vous découvrirez les bonnes adresses près de chez vous. Vous pouvez également faire appel à ce réseau pour visiter un centre de démantèlement des gros électroménagers.

Ressources, 53 av Cardinal Mercier à 5000 Namur (T : 081 71 15 91 – F : 081 71 72 43 – info@res-sources.be) – www.ressources.be.

Où vont nos déchets ?

Comment mieux comprendre l'importance de prévenir et trier nos déchets qu'en voyant concrètement ce qu'ils deviennent ?

Pour suivre la route de vos déchets ménagers non triés, allez jeter un œil dans un incinérateur ou visitez une décharge. Vous préférez voir l'effet de votre tri ? Avant de devenir voiture, pull, journal, ou même poussière, votre vieux détritus sera passé entre de nombreuses mains. Le plus spectaculaire et le plus accessible pour des groupes est la visite de l'un des 19 centres de tri belges. Vous y verrez comment des hommes et des femmes s'affairent pour trier manuellement le contenu de vos sacs bleus ou jaunes, pour le nettoyer, avant de le presser en boulettes, de le briser en éclats, ou de le transformer en paillettes ou en granulés.

Vous pouvez aller encore plus loin en visitant une usine qui transformera ces déchets en matières secondaires, voire en produit fini (surtout pour le papier, les autres matières étant le plus souvent exportées). Quelques organismes peuvent vous guider et vous conseiller.

Fost Plus

Vous voulez connaître l'adresse d'un centre de tri ou d'une usine de recyclage près de chez vous ? Fost Plus vous renseignera. Il dispose aussi de la liste des intercommunales qui gèrent les parcs à conteneurs, les incinérateurs et les décharges. Vous pourrez également leur poser toutes vos questions relatives au tri et au recyclage des déchets d'emballages ménagers. Leur action vers les écoles se développe de plus en plus, via des animations, des containers gratuits, des dossiers pédagogiques, etc. Coup de cœur spécial pour leur site www.fostplus.be, mine d'infos utiles autant que formatives.

Fost Plus, Sylvie Tastenoy, 40 rue Martin à 1200 Bruxelles (T : 02 775 03 50 – F : 02 771 16 96 – marketing. communication@fostplus.be). Ligne Info gratuite : 0800 12 690

Agence Bruxelles-Propreté

Bruxelles-Propreté, ce n'est pas seulement le ramassage des poubelles dans la capitale. C'est aussi toute une série de services à votre disposition pour vous aider : collectes diverses, infos et animations (dont un bus itinérant). Elle organise aussi des visites gratuites, principalement pour le secondaire : d'un secteur de collecte, du centre de tri, de l'usine de production de vapeur, de la déchetterie régionale.

Agence Bruxelles-Propreté, 21 Av. de Broqueville à 1150 Bruxelles (0800 981 81 – louis@bruxelles-proprete.be) – http://www.bruxelles-proprete.be.

Mais encore...

SPAQuE, pour les Centres d'Enfouissement Technique, appelés anciennement « décharges » (04 220 94 11); **Récupel** pour la collecte, le traitement et le recyclage des appareils électriques et électroniques en Belgique (0800 40 387); une usine de biométhanisation à Havré, **ITRADEC**, 6 Rue du 11 novembre à 7000 Mons (065 21 71 11 – itradec@skynet.be); **BEBAT** pour le recyclage des piles (0800 966 01).